Le SECAL, un service qui gagne à être visible et accessible

Depuis un peu plus de 10 ans, le SECAL, fonds pour le versement des pensions alimentaires non payées, a déjà pu venir en aide à plus de 86.000 ayant droits. Dans 93% des cas, il s'agit de femmes. Pour beaucoup, les défauts de paiement des rentes alimentaires les font basculer dans la pauvreté. **Or, la créance alimentaire est un droit** inscrit dans le code civil. Cependant, trop peu de familles en difficulté remplissant pourtant les conditions s'adressent au SECAL.

Cela s'explique largement par l'absence de publicité faite à ce service. Dans ce contexte, une autre évolution inquiète : la fermeture des bureaux en septembre prochain.

Pour en savoir plus, la Carte blanche de la Plateforme Créances alimentaires.